

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2019-14 OFFICIER – Chef section soutien géomatique

Unité d'affectation : Etablissement géographique interarmées
Base aérienne 110 - Creil

Description du poste

UNITÉ

Créé le 1er juillet 2008, l'Établissement géographique interarmées (EGI) est un organisme interarmées relevant du chef d'état-major des armées dont la mission, au service de tous les organismes du ministère des armées, est de produire, valider, gérer et diffuser, sur supports papier et numérique, l'information géographique terrestre et aéroterrestre et les données de géographie, de géodésie, de géophysique, d'imagerie et de topographie nécessaires à son élaboration. L'EGI est aussi en charge de l'expertise technico-opérationnelle dans son domaine de compétence au niveau national et international.

POSTE

Le chef de la section soutien géomatique est le conseiller du commandement en matière de systèmes d'information et de communication (SIC).

Il est également responsable :

- du maintien en condition opérationnelle et de la maintenance des systèmes de l'établissement en assurant la coordination des opérations préventives et curatives du personnel d'administration système et d'intervention technique ;
- d'entretenir des relations étroites avec la DC DIRISI et le CIRISI local pour l'optimisation et l'achat des moyens SIC de l'établissement, la planification des besoins et la réalisation des déploiements des systèmes ;
- d'apporter son expertise SIC dans le cadre du pilotage des projets d'armement pour faciliter les intégrations et déploiements ;
- de participer au comité de pilotage des contrats de licence des armées des logiciels métiers et d'en assurer la coordination pour le domaine interarmées.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et cellules d'information et de recrutement (CIR).

Liste des CIRFA et CIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

DIPLÔME – FORMATION

- être titulaire au minimum d'une licence universitaire ou d'un autre diplôme de niveau II dans le domaine des SIC.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- aptitude à la gestion de projet et au management d'équipe SIC ;
- bonnes connaissances dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information (SSI) ;
- bonnes connaissances dans l'administration de base de données ;
- bonne connaissance des règlements liés aux SIC des armées.

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

TOEIC anglais effectué au cours de la FMGO.
(préparation à la charge de l'intéressé).

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.400 € net
- Sous-lieutenant ~ 1.710 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.870 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.